

PATRICK SCHMOLL

Anthropologue, ingénieur de recherches CNRS
UMR 7367 Dynamiques européennes
Université de Strasbourg

La pornographie comme fait social total

Sortir des cadres de pensée imposés

La pornographie se signale par l'écart remarquable existant entre, d'une part, son ancienneté et son extension en tant que fait social¹, et d'autre part, au regard de cette ampleur, le peu d'études dont elle a fait l'objet, jusqu'à une époque assez récente, en sciences humaines et sociales. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que des ouvrages et colloques attestent la constitution progressive d'un champ d'études. En France, on pourrait dater le début de cette évolution de la parution simultanée des ouvrages de Michela Marzano (2003) et Ruwen Ogien (2003), deux philosophes, chercheurs au CNRS et membres du même laboratoire, le CERSES, qui expriment à cette occasion deux positions éthiques divergentes qu'elles mettent ainsi en débat (Schmoll 2008). La parution, deux ans plus tard, aux très honorables Presses Universitaires de France, d'un dictionnaire de la pornographie (Di Folco 2005) consacre d'une certaine façon le statut d'objet académique de ce fait social.

Il faut certainement voir l'émergence de ce champ comme un effet des technologies de l'image et des réseaux qui l'ont rendu aujourd'hui visible au point d'exclure que nous puissions en détourner notre regard. La diffusion de ces technologies a permis d'étendre à de larges pans de la population la pratique du visionnage de photos et de vidéos dites explicites, mais également leur production : car un nombre croissant de personnes ne se contentent plus d'être spectateurs, mais font elles-mêmes usage de la caméra, d'un côté ou de l'autre de celle-ci.

Ce domaine d'études reste toutefois pour le moment encore caractérisé par le morcellement entre des disciplines différentes (droit, philosophie morale, psychologie, sociologie, arts visuels, etc.) et des préoccupations d'acteurs (scientifiques, professionnels du secteur, professions de santé, associations militantes, pouvoirs publics, etc.) qui ne facilitent pas l'articulation de leurs contributions respectives. Selon les cas, on s'intéressera à la sémiotique des images, à la question de l'exploitation des femmes, aux phénomènes d'addiction, aux risques liés à la pédoporno-

graphie, à la question de l'éducation des jeunes... chacun de ces aspects étant traité à l'exclusion des autres dans des colloques ne réunissant que les spécialistes des secteurs concernés.

Cette approche sectorisée, souvent chargée d'affect, est préjudiciable à la compréhension de la pornographie comme phénomène humain dans ce qu'il a de généralement répandu. Quand on en traite par exemple de la pornographie comme d'un problème de santé (CRIS-AVS Région PACA 2012), on oublie que les professionnels de santé ne reçoivent dans leurs services qu'une infime partie de la population concernée : ceux qui consultent, et plus précisément ceux qui leur sont adressés dans le cadre d'une injonction de traitement. Tous ceux qui utilisent la pornographie, même intensivement, ne viennent pas les voir, un grand nombre tirant bénéfice de leur pratique. Encore tous ceux qui leur sont adressés ne sont-ils pas vraiment en souffrance pour cela. Le caractère numériquement marginal de la population qui intéresse les professionnels de santé permet-il de se faire une idée de la pornographie en général ?

Lorsque des établissements scolaires nous demandent de faire une conférence sur les « dangers de la pornographie », la demande contient malheureusement une partie des réponses, celles que l'on veut entendre, et empêche de traiter les questions qui ne sont pas posées, à commencer par celles qu'implique le présupposé que la pornographie présente forcément des dangers.

Il est en fait probable que la pornographie ne soit pas encore un objet d'étude suffisamment neutre pour être traité scientifiquement (Schmoll 2008). Elle est rendue visible aujourd'hui parce qu'elle choque, inquiète, suscite des questions (en substance : faut-il permettre ou interdire ?) appelant des décisions plutôt que des analyses. Le champ en est donc encore au stade préscientifique du débat de société, dominé par des axiologies qui plombent la neutralité des approches par des implicites repérables à leur organisation binaire : bien/mal, juste/injuste, exploiteur/victime, permis/interdit, sexualité authentique/arti-

ficielle, normale/pathologique, érotisme/pornographie. Selon les angles d'approche (moral, psychologique, économique, artistique, etc.), la pornographie est trop souvent pensée *a priori* comme un ensemble de productions et de conduites transgressives, pathologiques, addictives, artistiquement et culturellement nulles, dégradantes voire violentes pour des catégories spécifiques de populations qu'elles exploitent, etc. Le mode de traitement qui en résulte consiste logiquement à apporter des réponses à des questions problématisées dans ces axiologies : préventives, juridiques, thérapeutiques... qui ne sont pas exemptes de calculs de la part de professionnels, d'institutionnels, de militants et de politiques qui en font leur créneau.

Il y a quelque chose, dans l'image pornographique, qui fascine et qui piège jusqu'au chercheur lui-même. Il importe de s'extraire de cette fascination, peut-être en considérant qu'elle signale un rapport particulier, et en même temps très général dans l'humain, à l'image. Notre perspective, en tant qu'anthropologue, n'est-elle pas de rechercher le général pour éclairer le pathologique, plutôt que l'inverse ? Dès lors, comment procéder ?

La notion de fait social total

La pornographie peut être approchée d'un point de vue psychologique comme un comportement sexuel, d'un point de vue culturel comme un genre cinématographique, d'un point de vue économique comme un secteur d'activités de production et de services répondant aux besoins d'un marché, d'un point de vue sociologique comme une manifestation des rapports de genres qui caractérisent notre époque, etc. Il y a une pluridimensionnalité remarquable de la pornographie, qui devrait nous inciter à ne pas la réduire à l'un de ses aspects mais à la considérer comme un fait social total au sens de Marcel Mauss.

Mauss introduit la notion de fait (ou de phénomène) social total dans son essai sur le don (Mauss 1923-1924). Il se propose, dans cet ouvrage, d'étudier les échanges de cadeaux

dans les sociétés traditionnelles en situant son approche comme un « fragment d'études plus vastes ». Il a en effet, jusque-là, étudié « le régime du droit contractuel et le système des prestations économiques » à l'œuvre entre les groupes qui composent ces sociétés. Les termes mêmes qu'il utilise au départ expriment les grilles de lecture qu'il applique à l'observation de ces dernières. Or, il constate que les échanges au sein de ces sociétés ne peuvent pas être compris si l'on reste captif des cadres de pensée de l'échange marchand, tel qu'analysé par le juriste ou l'économiste. Nombre d'échanges de biens et de services n'y sont pas contractualisés de manière explicite. Et surtout, la plupart n'ont pas de contrepartie immédiate et visible, monétaire ou de troc : ils prennent la forme de cadeaux, qui certes ne sont pas désintéressés, mais dont les contreparties ou les effets ne sont pas strictement économiques, ni nécessairement réciproques (on s'acquitte parfois de sa dette à l'égard d'autres que ceux auprès de qui on l'a contractée). Ils impactent l'ensemble du système social : les relations familiales, les règles de vie en société, les croyances communes. « Dans ces phénomènes sociaux « totaux », comme nous proposons de les appeler, s'expriment à la fois et d'un coup toutes sortes d'institutions : religieuses, juridiques et morales – et celles-ci politiques et familiales en même temps ; économiques – et celles-ci supposent des formes particulières de la production et de la consommation, ou plutôt de la prestation et de la distribution ; sans compter les phénomènes esthétiques auxquels aboutissent ces faits et les phénomènes morphologiques que manifestent ces institutions ».

Dans ce sens premier, c'est l'ensemble du système des dons et rétributions propre à une société qui constitue pour Marcel Mauss un fait social total : c'est un ensemble trop complexe pour être réduit à l'un seulement de ses aspects, juridique, économique ou autre. Par application au sujet qui nous intéresse ici, la pornographie devrait semblablement être intégrée à une approche globale de l'ensemble des pratiques sexuelles qui caractérisent

notre société, en tant qu'elles constituent elles aussi, inévitablement, un fait social total: un fait qui est aussi bien psychologique que social, culturel, économique, philosophique, etc.

Mais la notion prend également chez Mauss une signification plus précise. Le système des échanges propres à une société se révèle souvent à travers un aspect, un phénomène qui attire plus particulièrement l'attention de l'observateur extérieur. Mauss donne l'exemple du *potlatch*. Celui-ci est une cérémonie au cours de laquelle les membres du groupe se dépensent en cadeaux de valeur qu'ils font aux autres, parfois jusqu'à se ruiner: il peut y avoir une forme de compétition dans la dépense, le prestige social étant associé à la capacité de donner plus que les autres. Par son caractère étonnant, voire excessif, le *potlatch* rend visible un système social dont la cohérence est autrement cachée. En ce sens Mauss considère cet aspect plus particulier, plus visible du système d'échanges comme «un de ceux que nous proposons d'appeler « totaux » ». La notion prise dans cette acception pourrait être rapprochée de celle d'un « analyseur » tel qu'entendu en analyse institutionnelle: un événement qui révèle le fonctionnement de l'institution. Le *potlatch*, dans cet exemple, est le fait social qui attire l'attention de l'observateur parce qu'il est incompréhensible dans les cadres de pensée dans lesquels il est approché a priori. Il fait exploser ces cadres de pensée, oblige à prendre un point de vue d'ensemble et révèle ainsi tout le fonctionnement de la société étudiée.

Dans ce sens plus précis, appliqué au propos qui est le nôtre, ce n'est pas l'ensemble des pratiques sexuelles, mais bien la pornographie, qui constitue un fait social total, en ce qu'elle révèle non seulement les formes de la sexualité propres à nos sociétés, mais la société en général, ses mœurs, ses croyances, ses institutions, son économie. La pornographie est un phénomène qui est à la fois un circuit économique et un marché; c'est une forme de spectacle avec ses scripts, qui irrigue des domaines connexes comme la littérature, l'image publicitaire, les séquences intimes dans le cinéma;

c'est une pratique de la sexualité qui ne peut être isolée d'autres formes avec lesquelles elle entretient des rapports de concurrence-complicité: la prostitution, les codes de la séduction, le célibat, la vie en couple. L'étude d'un tel objet nécessite que l'on se penche sur tous les aspects de la vie sociale, et il révèle en retour les mœurs, l'économie, la production culturelle, les formes du couple et de la famille, et les catégories psychiques d'une société et d'une époque.

Enfin, nous ajouterons que la notion de fait social total permet également d'éclairer la manière dont nous traitons un objet d'étude. Pourquoi le *potlatch* attire-t-il l'attention de l'observateur? C'est qu'il constitue un ensemble de pratiques étonnantes pour lui, dans les catégories a priori dans lesquelles il pense. Du point de vue d'un économiste classique, le *potlatch* est une aberration. Il est contraire à l'esprit des échanges marchands. Il ne fait donc pas que révéler l'originalité du système observé, il percute et de ce fait révèle le système de l'observateur. Il montre, en l'occurrence, la manière dont nos sociétés fonctionnent en ayant progressivement clivé entre des domaines d'échanges qui dans notre propre histoire ne l'étaient jadis pas aussi fermement, mais relèvent aujourd'hui d'univers de référence distincts: celui des échanges marchands intéressés et impurs et celui des cadeaux présentés comme généreux et purs.

De la même manière, la pornographie a toujours existé, depuis que les êtres humains sont capables de produire des images et entretiennent avec elles un rapport fasciné. La désignation, par ce terme de pornographie (qui n'émerge avec ses significations modernes qu'à partir du milieu du XIX^e siècle), d'un domaine distinct dans la vie sexuelle des humains, et la manière dont ce domaine est traité, signalent essentiellement les catégories dans lesquelles nos propres sociétés pensent la sexualité. Ce faisant, il conduit à isoler et à marginaliser ce domaine de l'ensemble de la vie sexuelle des humains, il isole et marginalise un genre au sein de l'ensemble des productions culturelles,

il isole et marginalise un secteur de la vie économique, et il sépare les uns des autres ces différents aspects d'un même objet.

Pour étudier la pornographie, il ne s'agit pas seulement de réintégrer des aspects discontinus de l'objet, ce qui reviendrait à organiser séparément un colloque sur les enjeux de santé de la pornographie, un autre entre professionnels de l'image, d'autres entre juristes ou entre économistes, pour ensuite en tenter la synthèse. Il faut, nous propose Mauss, partir de l'expérience individuelle, en tant qu'elle est une histoire et la conduite d'être totaux, au sens où ils ne sont pas divisés en facultés. Il ne s'agit pas de traiter de « consommateurs », ou de « patients », ou « d'opprimés économiques » ou d'esclaves sexuels, ou de délinquants. C'est en ce sens que nous qualifions notre approche d'anthropologique: il s'agit de rechercher un modèle explicatif qui rende compte simultanément de tous les aspects, biologiques, psychologiques, sociologiques, économiques, juridiques d'un ensemble de conduites.

Qu'est ce que la pornographie révèle de notre société?

En approchant ainsi la pornographie comme un fait social total, c'est-à-dire non morcelé en ses différents aspects, et non séparé du reste de la vie sociale des individus, mais comme l'expression visible d'un ensemble complexe et pluridimensionnel de conduites humaines qu'elle révèle comme interagissant à cet endroit précis, on est conduit à souligner certaines de ses caractéristiques saillantes qui permettent de la situer dans l'évolution d'ensemble de nos sociétés.

Une sexualité plurielle disloquée

Ne pas cliver, c'est se rendre compte, pour commencer, qu'il faut s'intéresser non seulement au pornographe, c'est-à-dire à l'utilisateur/consommateur/spectateur (selon les approches socio-

logique, économique, culturelle qui déterminent le terme sous lequel on le désigne), mais également aux autres acteurs de ce qui se présente comme un dispositif, au sens de Michel Foucault (Agamben 2006). En l'occurrence, il s'agit d'un montage à la fois juridique et technique qui articule trois types d'acteurs au moins : les producteurs de matériel pornographique, les artistes qui sont mis en scène, et les spectateurs. Il importe de distinguer ces acteurs mais également de ne pas les dissocier, comme s'ils n'entretenaient pas une connivence nécessaire. Ne s'intéresser qu'au pornographe, en faisant comme s'il n'était pas en train de faire quelque chose avec les autres acteurs du dispositif, c'est observer ce dernier avec des œillères qui masquent son fonctionnement.

L'appréhension de ce dispositif dans sa globalité est d'autant plus justifiée que les spectateurs ont de plus en plus tendance à passer de l'un à l'autre côté de l'appareil de prise de vues, à prendre des photos et à filmer pour les uns, à monter sur scène pour les autres. Du reste, les professionnels du X s'expriment de nos jours, écrivent, et l'on sait donc qu'ils ont été spectateurs avant de passer devant puis/et/ou derrière la caméra. Il y a donc une continuité du dispositif dans la succession des places prises par les acteurs au sein de celui-ci. Même si tous les spectateurs ne deviennent pas acteurs, ni tous les acteurs producteurs, tous ont à un moment fait usage de ces images en se pensant à la place des personnages, en ayant envie d'y être réellement.

Il ne s'agit donc pas que d'une forme d'usage de certaines images, qui conduirait à ne considérer la pornographie que comme un spectacle : elle fait partie intégrante de la sexualité, elle est constituée par un acte accompli par certains, visualisé par d'autres qui en tirent un plaisir également sexuel (même dans les cas où ce plaisir ne reste que voyeuriste), et permis par des tiers qui assurent la communication entre les uns et les autres. C'est ce qui nous a conduit (Schmoll 2005a & 2014, p. 115 sq.) à la considérer, non comme un spectacle du sexe, mais comme une modalité du sexe lui-même : une forme de sexualité à plusieurs dans laquelle

procuration est donnée à des mandataires pour exécuter l'acte pour le regard du mandant. Serge Chaumier (2004) parle d'une sexualité par délégation.

Ce qui rend bien sûr originale cette sexualité à plusieurs (et qui prête à la possibilité de ne la considérer que comme un spectacle), c'est qu'elle est *disloquée*, au sens étymologique d'une dis-localisation : une partie de ce qui se passe a lieu sur une scène, que d'autres observent depuis un autre lieu, et le plus souvent en différé. Les effets de discours impactent les attitudes des acteurs des deux côtés du dispositif : le pornographe peut assurer qu'il ne fait que visionner un spectacle (il n'est pas sur la scène), et les artistes peuvent assurer qu'il ne s'agit que d'une mise en scène du sexe et non d'un rapport sexuel réel (ils vendent leur image et non leur corps).

Nous ne contesterions pas qu'une action effectuée dans l'intimité d'une chambre et impliquant un acte sexuel entre deux personnes observées par une troisième soit une forme de la sexualité : certes plurielle, certes impliquant davantage de voyeurisme de l'un et d'exhibitionnisme des autres, mais il s'agit bien d'un acte sexuel. L'effet pornographique peut être rendu sensible si l'on imagine l'introduction dans la relation entre les participants d'un dispositif minimal : une simple vitre interposée entre le couple et l'observateur, découpant ainsi une partition entre une scène et un spectateur. Cette simple vitre est ce qui définit le *peep-show* comme un spectacle et le distingue d'un acte de prostitution, alors que dans les deux cas une professionnelle est payée pour qu'un client ait une expérience de plaisir. Qu'ensuite la même modalité soit effectuée pour le spectateur en différé plutôt qu'en direct, et/ou sur supports techniques plutôt qu'en *live*, introduit davantage de couches dans le millefeuille du dispositif entre producteurs, artistes et spectateurs, mais ne modifie pas essentiellement la nature de ce qui distingue le spectacle d'un rapport sexuel, à savoir : un discours (Paveau & Perea 2014). Ce discours énonce que ceci est un acte sexuel et cela une représentation, en dépit de données objectives

qui permettent de contredire une telle partition (car, après tout, les artistes du X à une extrémité effectuent bien des actions dans la réalité ; et l'usage qu'en fait le spectateur à l'autre extrémité est également le plus souvent orienté vers la recherche d'un plaisir complètement en lien avec ce que font les artistes, ce que ces derniers n'ignorent pas).

La pornographie en tant qu'acte sexuel disloqué peut être présentée comme un paragon des rencontres amoureuses et sexuelles telles qu'elles se développent dans nos sociétés. Elle révèle en effet une sexualité qui a pour dénominateur commun de s'effectuer, dans des proportions variables, entre plusieurs partenaires en réseau, et d'être médiée par un ensemble d'outils de capture, de traitement, d'animation et de transmission de l'information qui leur permet d'être multimodales, délocalisées, et souvent asynchrones (Schmoll 2014).

Un rapport particulier à l'image

La possibilité de présenter un acte sexuel par procuration comme un spectacle et de se nourrir, inversement, de ce spectacle comme d'une action réelle, est ouverte par le fait que la pornographie se soutient d'un rapport particulier à l'image : ce ne sont pas que des représentations, et leurs spectateurs ne les traitent pas comme telles, c'est-à-dire pas avec la même distance que d'autres images.

La pornographie implique un rapport à l'image dans lequel la distance est réduite à son minimum : il importe pour son fonctionnement qu'elle soit prise pour la réalité. Il est probable que la fréquente collusion entre le visionnage de l'image et un contact physique de soi à soi, le fait de se masturber, ou simplement de se toucher, réalise une forme de condensation autoérotique, qui en nouant étroitement l'image, l'œil, la main et le corps, excluant toute autre considération du champ de l'attention, assigne leur tangibilité, leurs consistance de réel, à ces images (Schmoll 2014, p. 139 sq.).

Nancy Huston (2012) soutient par ailleurs qu'il existerait une différence

innée entre hommes et femmes dans leur rapport aux images, qui expliquerait que la pornographie soit massivement faite pour un public masculin. Le désir des hommes pour les femmes se prêterait à une sollicitation préférentiellement visuelle, ce qui les rendrait davantage susceptibles aux images. Que cette attirance par l'image soit innée ou socialement construite, force est de constater que la pornographie n'intéresse pas les deux sexes de manière égale. Un rapport particulier à l'image en général permettrait d'expliquer la force potentiellement addictive des images pornographiques en particulier.

Cette observation doit être contrebalancée par le fait que les humains n'ignorent pas leur appétence pour les images, qu'ils s'y abandonnent tout en n'oubliant jamais entièrement qu'elles ne sont que cela, des images (Schmoll 2005b). La pornographie a d'une certaine façon toujours existé, elle est aussi ancienne que les images : on retrouve des scènes explicites sur les fresques et les poteries les plus antiques. Et les images en général ont de tout temps suscité une attitude ambiguë de la part de leur public. L'histoire du rapport des humains aux images suit par ailleurs une évolution qui, de l'idolâtrie à l'iconoclasme, tend à dépouiller graduellement les images de leur puissance magique, alors que les techniques permettent des images elles-mêmes de plus en plus fidèles, qui demain seront tridimensionnelles, tactiles, saisissables, et interactives, précipitant un trouble sur la distance entre la chose et sa représentation. Dans le même mouvement où les images envahissent nos environnements quotidiens, nos capacités de lecture et de décodage s'aiguisent : dans d'autres domaines comme les effets spéciaux du cinéma, chacun peut constater que son regard a évolué entre les films d'il y a seulement vingt ans et ceux d'aujourd'hui.

La pornographie participe à cette prolifération d'images de plus en plus réalistes, fascinantes, addictives, et par ses excès mêmes elle contribue à une forme d'épuisement de leur potentiel d'attirance. À l'avant-garde de la recherche d'images devant sus-

citer des sensations, la pornographie se développe avec les technologies de l'image et de sa transmission, avec la fascination pour des représentations de plus en plus fidèles de la réalité, qui simulent de plus en plus près la présence du partenaire, comme dans le cybersexe. L'enquête IFOP-Marc Dorcel de 2009² établit que 84 % des personnes interrogées (avec peu de différence sur ce point entre hommes et femmes) sont conscientes que la sexualité présentée dans les films pornographiques est éloignée des pratiques sexuelles réelles des Français. 80 % des personnes qui déclarent avoir déjà vu un film pornographique estiment qu'ils avaient l'âge adéquat pour voir leur premier film. 94 % estiment du reste que le visionnage de films pornographique a peu ou pas influencé leur sexualité. Les pornographes savent dans leur majorité décrypter les images. Ils se complaisent dans le visionnage de représentations chosifiantes, dégradantes, de l'autre dans la relation sexuelle. Mais ils n'oublient jamais complètement que ce sont des images. Celles-ci leur permettent essentiellement d'explorer par le virtuel cette limite de soi et du rapport à autrui où chacun devient la chose de son désir et du désir de l'autre.

Une sexualité médiée par des artefacts

Les images ont un rôle essentiel dans la pornographie : celle-ci fait circuler essentiellement des images, même si l'on considère qu'il y a également une littérature pornographique, et donc une pornographie non iconique. Cependant, ces images, comme nous venons de l'évoquer, se transforment avec l'évolution des technologies. De fixes qu'elles furent longtemps, elles sont devenues animées avec l'invention du cinéma. Elles deviendront demain tridimensionnelles, interactives, voire intelligentes, dans un mouvement qui montre que l'image n'est qu'un aspect d'un usage plus extensif des techniques au service de la recherche du plaisir.

On ne saurait considérer le domaine des images pornographiques séparément de l'ensemble du matériel

utilisé pour cette recherche de plaisir, du reste généralement vendu dans les mêmes circuits de distribution aux mêmes clients : ouvrages, accessoires vestimentaires, préservatifs, outils et appareils impliquant une technologie de plus en plus fine, poupées substitutives de partenaires, de plus en plus réalistes, intégrant elles aussi des technologies simulant l'interaction, de plus en plus intelligentes. Les poupées sont d'ailleurs, à certains égards, des images elles aussi, en trois dimensions, qui ont en commun avec les images pornographiques d'être des représentations avec lesquels leur propriétaire fait quelque chose.

Évoquer le matériel utilisé pour soutenir la relation à l'autre ou, à défaut, palier à son absence, amène également à devoir prendre en considération les dispositifs voisins, potentialisateurs ou concurrents de la pornographie, comme le recours à des professionnels du sexe (et donc la prostitution et l'ensemble de ses circuits), les cercles échangistes, ainsi que les interventions chirurgicales, thérapeutiques ou augmentatives, les médications supplémentives, autorisées ou non, telles que l'ecstasy, le viagra, et d'une certaine façon la pilule contraceptive, en ce que tous ces artefacts ont contribué et contribuent encore à transformer la sexualité en interposant leurs effets dans la relation à autrui et à soi-même (cf. Schmoll 2014 pour un examen détaillé de certains des dispositifs et artefacts ici évoqués).

La pornographie se présente ainsi comme un aspect particulier, bien que tendant à la quotidienneté par son extension et la régularité de son utilisation, du domaine très large des artifices qui interfacent la rencontre sexuelle. On peut du reste se demander s'il existe une rencontre sexuelle « naturelle » entre humains : l'humain est artificiel par essence, dès lors que le langage et la culture interfacent les moindres de ses représentations et de ses actes. C'est en ce sens que la pornographie constitue un fait social total : elle ne fait, dans ce qu'elle a d'excessivement visible, que révéler des usages largement partagés.

Remarques conclusives sur les « risques » de la pornographie

Nous ne contournerons pas les controverses dans ce domaine en noyant le poisson de la pornographie dans l'étang général de la sexualité humaine. Mais les réflexions qui précèdent permettent de contribuer autrement aux débats.

Ce qui rend la pornographie visible, étrange, dérangement, mais en même temps révélatrice de ce que sont nos sociétés, et donc de ce que nous sommes, tient à deux figures qu'elle sature : l'addiction et la virtualisation. Ce sont ces deux aspects, incluant un risque de violences sexuelles associées, qui sont généralement pointées, dans les champs de l'éducation, de la santé, de la prévention, etc., lorsque l'on parle des « dangers » de la pornographie. Il nous faut donc les explorer.

La question de l'addiction

Le tableau de l'addiction est évoqué à propos de conduites de visionnage intensif et répété d'images pornographiques, envahissant et se substituant à la vie sexuelle et sociale des intéressés, avec une difficulté de ces derniers à rompre avec cette appétence et une absence de conscience de transgresser quand il s'agit d'images interdites. L'utilisation du terme d'addiction est controversée pour un comportement qui n'est pas reconnu par le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM) comme peuvent l'être les toxicomanies. D'une part, il ne s'agit pas d'une dépendance à une substance, mais à un stimulus visuel. D'autre part, il serait plus précis de parler d'assuétude que de dépendance pour désigner un comportement qui manifeste une difficulté à gérer sa propre consommation mais ne présente pas de syndrome de sevrage en cas d'interruption.

L'addiction à la pornographie relève de l'assuétude aux images en général, qui la rapproche de l'addiction aux jeux vidéo ou à la télévision. Elle résulte d'un double clivage : entre per-

mis et interdit et entre réalité et simulacre. D'une part, les images qui sont recherchées portent sur des contenus interdits ou inaccessibles. D'autre part, la substitution des images à la réalité est permise par, et renforce en retour, leur fonctionnement comme équivalents de cette réalité.

Il y a des choses que la pornographie autorise dans un espace virtuel, qui ne sont pas permises dans la réalité, soit légalement (des viols, des expositions sur la voie publique, des actes sexuels avec des mineurs, des animaux, des cadavres) soit parce que nous n'avons pas les moyens d'y accéder (le citoyen moyen n'a pas le physique ni les revenus lui permettant un grand nombre de partenaires aux silhouettes hollywoodiennes) soit parce que nous ne nous voyons pas les demander à nos partenaires (parce que nous ne voulons pas entamer l'image que nous avons de lui ou d'elle et de la relation, ni l'image que nous voulons lui donner de nous). La pornographie permet de faire ce qui est interdit ou empêché sans atteinte directe à autrui, de même qu'un jeu vidéo permet de massacrer des gens sans blesser vraiment des personnes réelles. L'addiction porte sur un plaisir qui est recherché dans un cadre dont l'intimité, la possibilité de le soustraire au regard d'autrui, y compris d'un partenaire, autorise l'intensité. On peut comprendre que cette même intensité puisse être recherchée dans sa répétition.

Il s'agit toutefois de conduites qui mettent en jeu des images et non des partenaires réels. L'intensité est également permise par le fait que ces images sont traitées comme des objets réels, c'est-à-dire comme des simulacres au sens fort que donne Jean Baudrillard (1981) à ce terme. Baudrillard situe l'importance des simulacres dans une société qui arrive à nier le réel, à construire une autre réalité, virtuelle. L'image perd sa qualité de représentation distincte de la réalité, elle devient illusion de cette dernière. Les comportements de téléchargement répété et de stockage en quantités démesurées d'images s'expliquent par la recherche de la « bonne » image, que l'on ne trouve pas, qui figure forcément parmi celles que l'on a stockées même si l'on

ne trouvera jamais le temps d'y revenir : le fait qu'elle soit peut-être là suffit à rassurer.

Il y a lieu de distinguer entre une pornographie substitutive de l'action et une pornographie incitative, y compris dans les cas qui inquiètent comme la pédopornographie. Les consommateurs se différencient entre les « curieux », les « dérivatifs », et les « stimulés » (Blachère 2012). La question du risque de passage à l'acte, qui concerne ces derniers, doit être mesurée à l'aune de ce qu'implique cette sexualité par simulacre interposé. L'image-simulacre peut débrider l'imagination, mais la plupart du temps elle exerce sa fonction de sédation parce qu'elle rassure en empêchant l'imagination qui pourrait justement entraîner trop loin. La virtualité de cette expérience sexuelle assure au sujet une forme de contrôle sur ses propres pulsions.

On ne peut exclure que l'assuétude aux images pousse le sujet aux limites du dispositif et qu'il passe à l'acte sur des personnes réelles, bien que la question reste discutée et que les études existantes sur les risques de passage à l'acte soient contradictoires. L'anthropologue est incité à voir le cas général plutôt que l'exception, ou plutôt à lire dans les exceptions les indices d'une structure générale. Les utilisateurs de pornographie sont en grande majorité sans danger pour eux-mêmes et pour les autres, comme les joueurs de jeux vidéo violents sont en majorité incapables de violence. Il se trouve simplement que ceux qui font usage de la pornographie à leur bénéfice n'ont pas de raison de consulter à ce titre, et s'ils sont adressés du fait d'une injonction thérapeutique, ce n'est pas pour cela qu'ils sont en souffrance. Les cas appréhendés par les professionnels de santé concernent une minorité. Le risque porterait davantage sur la non-rencontre avec le sexe réel qu'avec une débauche de transgression sexuelle dans la réalité.

Il faudrait en effet situer la pornographie dans le cadre du processus de civilisation des mœurs tel qu'étudié sur une certaine profondeur historique par Norbert Elias (1939). Depuis l'époque classique, les

sociétés modernes tendent à imposer une domestication des pulsions qui éloigne progressivement l'individu du contact direct avec son corps et ses émotions, introduit des médiations qui assurent une vie en société plus paisible, moins brutalement violente, avec pour contrepartie des effets d'artifice dont l'exutoire dans les images est un des aspects. Au regard de cette évolution, la question n'est pas tant celle d'une domestication insuffisante des pulsions conduisant à des passages à l'acte, car anthropologiquement, sur le long terme, ces excès tendraient à se marginaliser, mais plutôt celle d'une domestication poussée au point de perdre tout contact avec le corps et les émotions. C'est le second point qu'il convient d'explorer, celui de la virtualisation.

La question de la virtualisation de l'autre

La pornographie met en place une relation à un autre virtuel. C'est le sens du rapport particulier à l'image qu'elle instaure : l'image est prise pour ce qu'elle représente, avec une réduction de la distance fictionnelle qui est la condition de son efficacité. L'image-simulacre ne fait pas qu'introduire l'épaisseur d'une représentation entre soi et l'autre, avec ce qui serait un effet d'éloignement, de distanciation d'avec autrui. Le simulacre prend la place de l'autre, il révèle une sexualité dans laquelle s'exprime un désir qui a pour objet l'image elle-même.

C'est le sens que prend l'évolution des poupées substitutives de partenaire en tant qu'elles sont, elles aussi, des images. Les poupées, dont la consistance est passée de la baudruche gonflable au silicone, sont de plus en plus fidèles, poussent à l'extrême la ressemblance visuelle et tactile avec un(e) partenaire réel(le). Les technologies améliorent la simulation, et l'on peut imaginer qu'elles permettent demain des rapports à des artefacts qui réussiront le test de Turing. La plupart des usagers de poupées gonflables font encore de nos jours, comme avec un polochon, un effort d'imagination pour se représenter, les yeux fermés,

un partenaire réel qu'ils tiennent dans leurs bras. Mais d'autres, logiquement de plus en plus nombreux à mesure que les poupées deviennent plus réalistes, les désirent pour elles-mêmes, ainsi qu'Élisabeth Alexandre (2005) en observe les signes avant-coureurs chez les propriétaires de « real dolls » en silicone.

La capacité qu'ont les simulacres de se substituer à nos partenaires repose sur le fait que notre rencontre avec un être quel qu'il soit, vivant dans un cas, artificiel dans l'autre, est préparée par un rapport psychique à un autre qui existe d'abord dans notre tête. Là encore, la pornographie ne fait que rendre visible, en les excédant, des mécanismes présents dans l'ensemble de la vie psychique et sociale. Lorsque nous entrons en relation avec autrui, nous projetons initialement un certain nombre de représentations a priori sur la réalité de ce qu'il est. L'autre n'est au départ qu'une projection de nos propres images, avec lesquelles nous cherchons à le faire coïncider. Nous attendons des autres qu'ils jouent les rôles que nous avons préparés pour eux. Ils ne deviennent autres qu'en décevant nos attentes, en nous résistant.

L'intérêt de la pornographie comme des poupées est de mettre en scène et de réaliser un autre qui ne résiste pas, qui au contraire s'offre comme objet. Le sujet a le loisir de mouler à sa main cet autre, ce qui permet d'écarter le danger que contient la rencontre, le débordement d'émotions que l'on ne contrôle plus, le risque de se faire rejeter, blesser par l'autre. Ce dernier certes, paradoxalement, n'est plus tout à fait autre, perd de sa surprise, de son énigme, en bref de son altérité. Le pornographe doit donc composer entre les avantages et les inconvénients de cette virtualisation de l'autre. Mais la facilité de ce rapport, comparée à la difficulté de l'entreprise de la rencontre avec autrui, surtout à notre époque, dessine la tentation de rester dans le virtuel, par imagerie et polochons techniques interposés, ainsi que le risque que cette fuite dans le virtuel se traduise par une désocialisation.

Il faut cependant se garder de l'image d'un futur cyberpunk dans

lequel les humains n'auraient plus commerce qu'avec des robots et des marchandises. Là aussi, l'extension du domaine du cybersexe ne fait pas disparaître la relation en direct, corps à corps, entre humains. Elle a au contraire logiquement tendance à la valoriser parce qu'elle est plus rare et plus difficile, à la magnifier comme son horizon d'attente, donnant de l'intérêt à ce qu'elle contient comme potentiel de surprises, de troubles, de débordement, d'abandon de soi, et bien sûr de déceptions. Certains restent dans le virtuel parce qu'il dispense d'être déçu par l'autre, d'autres pratiquent le virtuel comme une récréation ou une substitution entre les épisodes quotidiens de la relation à l'autre. Il doit exister toute une gamme d'usages du virtuel, qui indique une réalité qui les englobe tous : dans ses rapports à lui-même et aux autres, l'humain fait constamment usage de médiations techniques qui ont pour effet, sinon pour but, d'en multiplier les déclinaisons, les possibilités.

La pornographie fait partie des artifices qui interfèrent la relation à autrui, ainsi que nous l'avons signalé plus haut. On pourrait le déplorer, en oubliant que les discours qui construisent la relation sexuelle dans les genres du romantisme, de l'amour courtois ou du libertinage ne sont pas moins artificialisant. Le langage et la culture, depuis que l'homme est homme, façonnent nos relations mammifères dans des catégories tout à fait extérieures à notre biologie, dans des dispositifs (récits, règles, cadres spatiaux, outils) qui nous disent comment être et faire avec autrui, qui programment la désirabilité de nos objets et les procédures à suivre pour les obtenir (et au besoin pour les manquer ou s'en séparer). L'histoire de l'humanité est celle de cette artificialisation d'elle-même, dont la pornographie n'est qu'un aspect caricatural.

Cette artificialisation, qui nous définit comme humain, nous est nécessaire. Nous ne pourrions plus vivre dans l'immédiateté de pulsions non domestiquées. Nous sommes obligés, pour notre propre bien, d'en passer par des médiations symboliques et techniques, une civilisation des mœurs

(Elias 1939), qui rendent la société possible et dont la contrepartie est une transformation profonde de la subjectivité et des sentiments. Dans leur approche de l'autre, et pour se laisser approcher par l'autre, les humains ont besoin de se donner des cadres, des règles du jeu, des histoires, et bien sûr des outils comme les appareils de prise de vue et de télécommunication. La pornographie et ses usages ne font que montrer que, dans son rapport à soi et aux autres, l'humain est dès le départ, par définition, en représentation.

Si l'on accepte de la considérer comme un fait social total, la pornographie se présente en résumé comme une conduite humaine commune, répondant aux besoins (et à l'organisation du désir) des humains d'une culture et d'une époque qui sont les nôtres. Elle introduit des interfaces artificielles dans la rencontre sexuelle et amoureuse avec l'autre, et ce faisant accompagne une transformation des genres littéraires et des dispositifs qui nous disent ce que l'on peut attendre de la relation et comment s'y conduire. L'artificialité du dispositif pornographique n'est pas nouvelle, elle est une étape de plus dans la manière dont les humains, depuis qu'ils se construisent dans le langage, s'extraient des contraintes de leur biologie, certes pour s'en échapper, mais aussi pour y revenir avec plus d'assurance, et dans cet entre-deux, pour mieux en jouer.

Bibliographie

- Agamben G. (2006), *Che cos'è un dispositivo?*, Roma, Nottetempo. Trad. fr. (2007), *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Paris, Payot/Rivages.
- Alexandre E. (2005), *Des poupées et des hommes. Enquête sur l'amour artificiel*, Paris, La Musardine.
- Baudrillard (1981), *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée.
- Blachère P. (2012), Comment évaluer la dangerosité évolutive des cyberpédopornographes?, communication au colloque du CRIS-AVS Région PACA "La pornographie et ses enjeux", Marseille, CHU Timone, 14 au 15 décembre 2012.
- Chaumier S. (2004), *L'amour fissionnel. Le nouvel art d'aimer*, Paris, Fayard.
- CRIS-AVS Région PACA (2012), Colloque *La pornographie et ses enjeux*, Marseille, CHU Timone, 14 au 15 décembre 2012.
- Elias N. (1939), *Über den Prozeß der Zivilisation. Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen. 1. Wandlungen des Verhaltens in den weltlichen Oberschichten des Abendlandes. 2. Wandlungen der Gesellschaft. Entwurf einer Theorie der Zivilisation*. Basel, Haus zum Falken. Trad. fr. (1973), *1. La civilisation des mœurs. (1974) 2. La dynamique de l'occident*. Paris, Pocket.
- Di Folco Ph. (dir.) (2005), *Dictionnaire de la pornographie*, Paris PUF.
- Foucault M. (1976-1984), *Histoire de la sexualité. 1. La volonté de savoir (1976) 2. L'usage des plaisirs (1984) 3. Le souci de soi (1984)*, Paris, Gallimard.
- Huston N. (2012), *Reflets dans un œil d'homme*, Arles, Actes Sud.
- Marzano M. (2003), *La pornographie ou l'épuisement du désir*, Paris, Buchet-Chastel.
- Mauss M. (1923-1924), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, L'Année Sociologique.
- Ogien R. (2003), *Penser la pornographie*, Paris, PUF.
- Paveau M.A. & Perea F. (dir.) (2014), *La pornographie et ses discours*, Dossier in *Questions de communication*, 26, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine.
- Schmoll P. (2005a), L'organisation spectaculaire de l'intime: l'exemple de la pornographie, *Revue des sciences sociales*, 33, p. 66-77. Texte repris et actualisé in Schmoll P. et al. (2012), p. 169-194.
- Schmoll P. (2005b), L'interrogation du réel par le virtuel, *Revue des Sciences Sociales*, 34, p. 132-145.
- Schmoll P. (2008), La pornographie: de l'interdiction de montrer à l'empêchement de penser, in Schmoll P. (dir.), *Matières à controverses*, Strasbourg, Néothèque, p. 167-178.
- Schmoll P. et al. (2012), *La Société Terminale 2. Dispositifs spec[ta]culaires*, Strasbourg, Néothèque.

Schmoll P. (2014), *La Société Terminale 3. Amours artificielles*, Strasbourg, Néothèque. Cf. en particulier « Pornographie: la dislocation du sexuel » (p. 115-136) et « Pornographie: des images-choses » (p. 139-164).

Notes

1. Pour ne considérer que la France, une enquête de 2009 confirme que deux tiers des hommes visionnent occasionnellement des films pornographiques, et près d'un tiers au moins une fois par mois (Enquête *Sexe, média et société* réalisée pour le compte de Marc Dorcel SA du 30 juin au 2 juillet 2009 auprès d'un échantillon de 1016 personnes, IFOP, 9 octobre 2009).
2. *Ibid.*